

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE LOCATION

## Camping Les Sous-Bois du Lac

Le Camping Les Sous-Bois du Lac propose des locations d'hébergements et d'emplacements afin de garantir à sa clientèle la disponibilité d'un séjour aux dates choisies. Toute réservation implique l'acceptation des présentes conditions générales.

Toute réservation doit être accompagnée d'un acompte correspondant à 35 % du montant total du séjour, auquel s'ajoutent 12 € de frais de dossier. Cet acompte peut être réglé par carte bancaire, PayPal, chèque bancaire ou virement. Les chèques vacances ne sont pas acceptés pour le règlement de l'acompte. Le solde du séjour devra être réglé 30 jours avant la date d'arrivée par carte bancaire, chèque, virement, PayPal ou chèques vacances.

Le contrat de location est nominatif et ne peut être cédé ou sous-loué sans l'accord du camping. Le client a la possibilité de souscrire une assurance annulation, représentant 3,3 % du montant du séjour, proposée par Campez Couvert. Nous vous invitons à prendre connaissance des garanties proposées par l'assurance Campezcouvert. En l'absence de souscription, les acomptes versés ne sont pas remboursables et le solde du séjour reste dû 30 jours avant l'arrivée.

Toute modification ou demande particulière devra être formulée par écrit et reste soumise à l'accord du camping. En cas de retard d'arrivée, le client doit impérativement prévenir le camping. Sans message de sa part, l'hébergement réservé devient disponible 48 heures après la date d'arrivée mentionnée sur le contrat.

Les arrivées s'effectuent à partir de 14h pour les emplacements et 16h pour les hébergements locatifs. Les départs doivent avoir lieu avant 12h pour les emplacements et 10h pour les hébergements. Une caution de 250 € sera demandée à l'arrivée pour les locations et restituée après l'état des lieux, déduction faite des éventuels frais de remise en état ou du matériel manquant ou détérioré.

Tout locataire est tenu de se conformer au règlement intérieur du Camping Les Sous-Bois du Lac. Le non-respect de celui-ci peut entraîner l'exclusion du camping sans remboursement. Les animaux sont acceptés sous réserve d'être tenus en laisse et à jour de leurs vaccinations, un supplément est appliqué.

Conformément à l'article L221-28 du Code de la consommation, les prestations d'hébergement touristique ne sont pas soumises au droit de rétractation. Le locataire doit être couvert par une assurance responsabilité civile pendant la durée de son séjour, incluant les éventuels dommages causés aux biens loués ou aux tiers, ainsi que le bris de glace.

En cas de litige, le client peut recourir gratuitement à un médiateur de la consommation, conformément à l'article R612-1 du Code de la consommation : Médiateur Tourisme MEDICYS – 73 Boulevard de Clichy – 75009 Paris – [www.mediation-conso.fr](http://www.mediation-conso.fr).

Toute réclamation devra être formulée sur place ou adressée par écrit. Le Camping Les Sous-Bois du Lac s'engage à y répondre dans un délai de 8 jours.

Nous vous remercions de votre confiance et mettons tout en œuvre pour que votre séjour aux Sous-Bois du Lac soit une expérience agréable et mémorable.